

Orientations et objectifs nationaux de la stratégie d'intervention *Agir autrement (SIAA)*

Première orientation – Amélioration de la réussite des élèves sur les plans de l’instruction, de la socialisation et de la qualification dans les écoles secondaires de milieux défavorisés engagées dans la stratégie, d’ici la fin de sa dernière année d’application (2006-2007).

Objectif 1 – Accroître la réussite des élèves des écoles SIAA sur le plan de l’instruction :

- 1 a – sous l’angle des apprentissages scolaires, et plus spécialement en lecture et en mathématique;
- 1 b – sous l’angle de la motivation envers leurs apprentissages scolaires en général, et plus spécialement à l’égard de la lecture et de la mathématique.

Objectif 2 – Accroître la réussite des élèves des écoles SIAA sur le plan de la socialisation :

- 2 a – sous l’angle des relations avec leurs pairs et leurs enseignantes ou enseignants;
- 2 b – sous l’angle du bien-être et des conduites sociales.

Objectif 3 – Accroître la réussite des élèves des écoles SIAA sur le plan de la qualification :

- 3 a – sous l’angle des aspirations scolaires et professionnelles;
- 3 b – sous l’angle de l’obtention d’un diplôme ou d’une qualification au moment de quitter l’école;
- 3 c – sous l’angle de l’augmentation de la persévérance des élèves dans leur cheminement scolaire à chaque cycle du secondaire, dans leur école et au secteur des jeunes;
- 3 d – sous l’angle de la diminution des sorties sans diplôme ni qualification au premier et au deuxième cycle du secondaire.

Deuxième orientation – Amélioration du potentiel éducatif de la communauté éducative dans les écoles secondaires de milieux défavorisés engagées dans la stratégie, d'ici la dernière année de son application.

Objectif 4 – Améliorer la perception qu'ont les élèves, leur famille et les différentes catégories de personnel envers le climat de leur école, en particulier le climat relationnel, d'appartenance, éducatif, de sécurité et de justice.

Objectif 5 – Accroître l'implication professionnelle des différentes catégories de personnel des écoles, notamment le personnel enseignant :

5 a – sous l'angle de l'adhésion du personnel des écoles aux objectifs et aux moyens retenus dans l'école dans le cadre de la stratégie¹;

5 b – sous l'angle de la participation à des activités de développement professionnel dans le cadre de la stratégie (ex. : mécanismes de participation du personnel, travail en collégialité, activités adaptées de formation continue, soutien au personnel enseignant débutant).

Objectif 6 – Accroître la collaboration entre les différentes catégories de personnel des écoles engagées dans la stratégie et les familles de leurs élèves :

6 a – sous l'angle de la communication entre l'école et la famille;

6 b – sous l'angle de la participation des parents à la vie et aux activités de l'école.

Objectif 7 – Accroître la collaboration entre les écoles engagées dans la stratégie et les autres partenaires externes de la communauté :

7 a – sous l'angle de l'établissement d'un réseau de partenaires externes de la communauté, concernés par le mieux-être des jeunes et de leur famille;

7 b – sous l'angle de la mise en place de solutions concertées et harmonisées, liées aux besoins et aux enjeux de l'école et du milieu en matière de prévention et d'intervention.

¹ L'adhésion du personnel implique divers niveaux de participation et différentes formes d'implication dans la définition des objectifs et des moyens retenus par l'école dans le cadre de la SIAA.

Troisième orientation – Création de conditions favorisant la mise en œuvre de la stratégie d'intervention *Agir autrement* dans les écoles secondaires de milieux défavorisés engagées dans la stratégie, tout au long de son application (2002-2007).

En ce qui concerne les diverses instances concernées par la stratégie

Objectif 8 – Assurer la continuité des interventions et des services pertinents mis en place.

En ce qui concerne les écoles

Objectif 9 – Mettre en place un processus continu de planification, de mise en œuvre et de pilotage relativement à l'ensemble de la démarche de la stratégie d'intervention *Agir autrement* et en accroître la qualité :

- 9 a – sous l'angle de l'analyse de la situation de l'école qui dégage les forces, les vulnérabilités ainsi que les principaux facteurs explicatifs qui leur sont associés;
- 9 b – sous l'angle de la cohérence entre les défis identifiés par l'analyse de situation et le choix des orientations, des objectifs et des moyens pour améliorer la réussite des élèves;
- 9 c – sous l'angle de l'identification et de l'application des conditions reliées à l'efficacité des interventions en milieu défavorisé;
- 9 d – sous l'angle de l'identification et de l'application des moyens ou des actions éducatives et des conditions de réalisation prometteuses en milieu défavorisé liées aux objectifs retenus²;
- 9 e – sous l'angle des mécanismes de pilotage, notamment le suivi de la réalisation des objectifs et des moyens ou des actions éducatives, leur évaluation et, le cas échéant, leur réajustement;
- 9 f – sous l'angle de la clarté et de la précision des renseignements consignés dans la planification relativement à la stratégie d'intervention *Agir autrement*.

² Dans le respect de l'autonomie professionnelle du personnel de l'école.

Troisième orientation (suite) – Création de conditions favorisant la mise en œuvre de la stratégie d'intervention *Agir autrement* dans les écoles secondaires de milieux défavorisés engagées dans la stratégie, tout au long de son application (2002-2007).

En ce qui concerne les commissions scolaires

Objectif 10 – Mettre en place des conditions facilitant la mise en œuvre de la stratégie dans les écoles secondaires de milieux défavorisés engagées dans la stratégie :

- 10 a – sous l'angle du développement d'une expertise locale à l'égard de l'intervention en milieu défavorisé;
- 10 b – sous l'angle du soutien et de l'accompagnement de leurs écoles relativement au processus de planification, de mise en œuvre et de pilotage prévu dans le cadre de l'ensemble de la démarche de la stratégie;
- 10 c – sous l'angle du pilotage de la stratégie à l'échelle de la commission scolaire;
- 10 d – sous l'angle de l'insertion professionnelle du personnel débutant et du personnel affecté pour la première fois dans une école en milieu défavorisé;
- 10 e – sous l'angle de la répartition équitable entre les écoles de l'allocation consentie dans le cadre de la stratégie;
- 10 f – sous l'angle des mécanismes de communication et de diffusion permettant la circulation efficace de l'information.

En ce qui concerne le Ministère

Objectif 11 – Accroître les conditions facilitant la mise en œuvre de la stratégie dans les écoles secondaires de milieux défavorisés engagées dans la stratégie :

- 11 a – sous l'angle de l'expertise dont elle se dote et qu'elle rend disponible pour les commissions scolaires et les écoles au regard de l'intervention en milieu défavorisé;
- 11 b – sous l'angle du soutien et de l'accompagnement des commissions scolaires et, s'il y a lieu, des écoles concernées par la stratégie, relativement à l'ensemble de leurs rôles et de leurs responsabilités spécifiques à la stratégie;
- 11 c – sous l'angle du pilotage de la stratégie à l'échelle régionale et nationale;
- 11 d – sous l'angle des mécanismes de communication et de diffusion permettant la circulation efficace de l'information entre le Ministère, les commissions scolaires et les diverses instances concernées par la stratégie d'intervention *Agir autrement*.

Troisième orientation (suite) – Création de conditions favorisant la mise en œuvre de la stratégie d'intervention *Agir autrement* dans les écoles secondaires de milieux défavorisés engagées dans la stratégie, tout au long de son application (2002-2007).

En ce qui concerne le Comité national de pilotage de la stratégie :

Objectif 12 – Dans une approche de gestion partenariale de la stratégie d'intervention, assurer le pilotage national de la stratégie :

12 a – sous l'angle de la mise en œuvre de la stratégie;

12 b – sous l'angle de la diffusion des réalisations liées à la stratégie;

12 c – sous l'angle des ajustements à la stratégie, compte tenu des obstacles rencontrés en cours de réalisation.